

Conditions Générales de vente

I. Inscription

Les inscriptions se font à l'aide d'un bulletin d'inscription, elles peuvent être effectuées par courriel (centreformation@clinique-styves.fr), fax ou courrier postal.

Les inscriptions peuvent également se faire en ligne depuis notre site internet www.clinique-styves.fr dans l'onglet « formation »

Une confirmation d'inscription est adressée à l'établissement par e-mail, puis une convention est établie en 2 exemplaires dont un exemplaire signé à retourner au centre de formation de la Clinique Saint-Yves.

La convention est transmise accompagnée du présent document « Conditions Générales de Vente »

Au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit une convocation ainsi que le règlement intérieur et autres modalités pratiques.

II. Prix

Pour les formations « inter », les prix sont indiqués nets par personne, ils comprennent l'intervention des formateurs, les supports pédagogiques, les frais administratifs, les locaux ainsi que les frais de restauration.

Toute formation suivie partiellement est due dans sa totalité.

III. Annulation ou report du fait de l'organisme de formation

Notre organisme de formation se réserve le droit d'annuler une formation en INTER lorsque les conditions de réalisation de la formation ne sont pas réunies. L'annulation ou le report est notifié aux personnes inscrites ainsi qu'au responsable de formation de l'établissement au plus tard deux semaines avant le début du stage par téléphone et confirmé par courriel. Le remboursement intégral est effectué à l'établissement.

Aucune indemnité n'est due au stagiaire du fait de l'annulation ou du report de la formation.

IV. Annulation du fait du stagiaire

Toute annulation d'inscription doit impérativement être notifiée par écrit (courriel, fax, courrier postal)

En cas d'annulation un mois avant la formation, 50 % du montant des frais de participation restent dus.

Si un désistement survient dans les 15 jours précédant la formation, tous les frais restent intégralement dus.

Le remplacement par une autre personne est accepté.

V. Conditions de règlement

Le règlement se fait sur facture au moment de l'inscription par chèque ou par virement à l'ordre de la Clinique Saint-Yves.

A l'issue de la formation, l'établissement reçoit une facture acquittée et l'attestation de présence. Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par l'établissement de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

VI. Obligation de l'établissement

L'établissement veille à ce que les participants inscrits possèdent bien les connaissances requises et disposent des compétences nécessaires pour suivre la formation.

L'établissement s'engage à remettre aux participants le programme et le règlement intérieur préalablement au démarrage de la formation.

VII. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques réalisées par le centre de formation de la Clinique Saint-Yves et remis aux participants restent la pleine propriété intellectuelle du centre de formation de la Clinique Saint-Yves.

VIII. Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine.

IX. Litige

Le contrat est régi par la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges relatifs à l'exécution de la prestation.

A défaut d'accord amiable, le tribunal d'instance sera le seul compétent pour se prononcer sur le litige.